



MAIRIE DE SALEON
D.330, LE SERRE
05300 SALEON
☎ / 📠 : 04.92.66.29.92

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le deux février à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal LOMBARD, Maire de SALEON

Étaient présents : Messieurs René ARNAUD, David HALTER, Yves JOUVE, Yohann TORD, Pascal LOMBARD, Cyril MONTANT et Madame Sandrine PEYRON

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de voix délibératives : 7

Les convocations et l'affichage ont été réalisés le 29 janvier 2015

Monsieur Pascal LOMBARD a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte-rendu du 05 janvier 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

OBJET : Service d'accompagnement des personnes âgées – Autorisation donnée à Mme le Maire d'Orpierre pour le dépôt du dossier de demande de subvention-

Le Maire expose au Conseil Municipal un courrier reçu de Mme le Maire d'Orpierre concernant une demande d'autorisation pour le dépôt du dossier de demande de subvention au Conseil Général 05 et à la Région PACA concernant le service d'accompagnement des personnes âgées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Autorise Mme le Maire d'Orpierre déposer le dossier de demande de subvention concernant le service d'accompagnement des personnes âgées.

OBJET : Accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 12 ans

Le Maire expose aux conseillers le projet d'ouverture d'un centre de loisirs des communes de Lagrand et Eyguians et propose au conseil que notre commune y adhère en signant une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Autorise le Maire à signer la convention afin de participer au fonctionnement du centre de loisirs Eyguians/Lagrand, la participation étant bien entendu calculée au prorata des enfants réellement inscrits.

OBJET : Adhésion aux communes forestières des Hautes-Alpes

Le Maire expose aux conseillers la proposition d'adhésion reçue par « communes forestières des Hautes-Alpes »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 0 voix pour, 7 voix contre, 0 abstention,

Refuse l'adhésion aux communes forestières des Hautes-Alpes

Questions diverses

- Demander un tarif pour l'installation d'un défibrillateur

Fin de séance à 21h00.

Prochain conseil prévu le 02/03/2015 à 19h00.